



## Le château de Flers et son musée

Construit au XVI<sup>ème</sup> siècle par Nicolas de Grousparmy sur l'emplacement d'une ancienne forteresse médiévale, le château se compose d'un corps de logis à la façade austère flanquée de deux tourelles et entouré de douves que l'on franchissait autrefois par un pont-levis.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, de grands travaux sont entrepris par la famille de Pellevé sur l'ensemble du domaine : aménagement du jardin, du potager, du verger, assainissement des terrains, construction d'un moulin.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Louis de Pellevé fait prolonger l'aile en retour d'équerre. C'est le Comte Ange-Hyacinthe de La Motte Ango qui poursuit les travaux en transformant la façade en style classique ; il modifie les fenêtres de l'aile ancienne, aménage la cour d'honneur et le vaste parc.

Le château souffre peu de la période où les chouans du marquis de Frotté l'occupent quelques mois. Cependant, pour les déloger, le général républicain Gardane incendie l'intérieur en 1800.

Acquis en 1806 par le comte de Redern qui y fait quelques aménagements, le domaine est acheté en 1820 par la famille Schnetz, dernier propriétaire. Pendant le développement industriel de la cité, le parc est alors tronqué pour faciliter l'urbanisation des quartiers Ouest et le passage du chemin de fer.

Le château et le parc sont achetés en 1901 par la Ville de Flers, opération de prestige menée par le maire Julien Salles ; ils sont classés en 1908. Aujourd'hui, le château abrite un musée aux riches collections. Le parc a été classé première réserve ornithologique urbaine surveillée par le Groupe Ornithologique Normand.



### Musée du château de Flers :

- Gustave Caillebotte : Boulevard Haussmann, effet de neige (huile sur toile)
- Aristide Rousaud : Charlotte Rousaud (bronze)
- Charles Landelle : Jeune Florentine (huile sur toile).

## Le château de Flers, un espace privilégié pour les oiseaux

En plein cœur de ville, le domaine du Château de Flers offre une diversité de milieux favorisant l'accueil et la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux. Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) y a créé une réserve dont l'objectif est de recenser et protéger les oiseaux y séjournant temporairement ou en permanence.

Divers passereaux (famille des rouges-gorges, grives, mésanges, hirondelles, ...) fréquentent le **parc** du château, où les arbres, buissons et pelouses leur offrent le gîte et le couvert. Leurs chants mélodieux animent inlassablement ce poumon vert de la cité flérienne.



Passereau discret et peu commun, le **grosbec casse-noyaux** (ici un mâle) niche chaque année dans le parc. Son bec puissant lui permet de venir à bout des graines et fruits les plus durs, mais il peut aussi capturer des chenilles et des scarabées en période d'abondance.

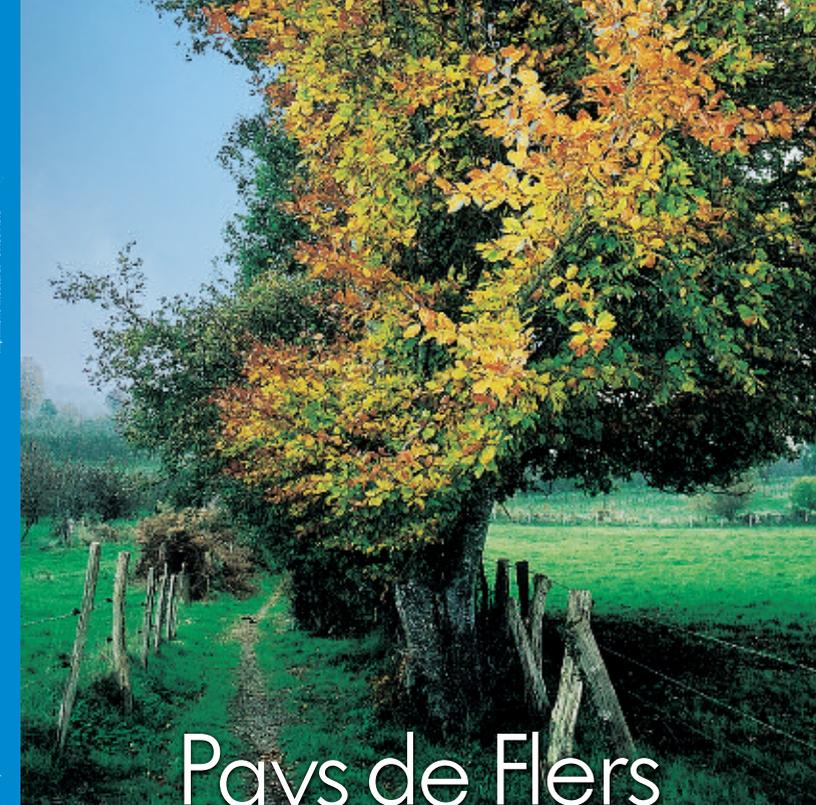
### Le saviez-vous ?

Visible toute l'année dans le parc, le rouge-gorge est une espèce qualifiée de «migrateur partiel». Chaque automne, une partie des individus nés et se reproduisant dans le bocage, migrent vers le sud et laissent place à des rouges-gorges originaires d'Europe du Nord, venus passer l'hiver sous une latitude plus clémente.

L'étang jouxtant le château est aussi très prisé par l'avifaune. En plus des traditionnels colverts et poules d'eau, on peut avoir la chance d'observer quelques espèces de canards, d'oies, de passereaux, moins courantes ou moins connues.



Le **fuligule morillon** (ici un mâle, en tenue nuptiale) peut être observé sur l'étang lors de ses haltes migratoires (fin d'hiver et d'été). La **bergeronnette des ruisseaux** et le **martin-pêcheur** y résident à l'année et nidifient près de l'étang. Leur bec pointu indique qu'ils chassent de petits animaux, qu'ils trouvent en abondance dans ou autour de l'étang.



## Pays de Flers

Circuit n°3  
La Sauvagère



### Informations

Office de Tourisme et du Commerce du Pays de Flers

2, place du Docteur-Vayssières - 61100 FLERS

Tél : 02 33 65 06 75

accueil@flerstourisme.fr

www.flerstourisme.fr

## Pays de Flers

Fascicule du circuit 3 du topoguide des itinéraires de randonnée et de promenade



FLERS  
agglomération



# Circuit n°3

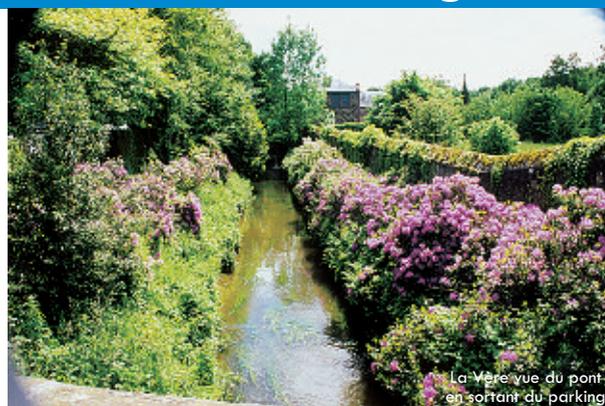
## La Sauvagère

12 km - 3 h  
Variante : 8 km - 2 h

### Départ : Flers

parking du château  
rue Richard-Lenoir  
(balisage jaune).

- 1 Quitter le parking en empruntant l'escalier pour pénétrer dans l'enceinte du château. Tout droit, passer sous le porche à droite de la baie vitrée pour prendre l'allée entre les deux étangs et sortir du parc par la gauche.



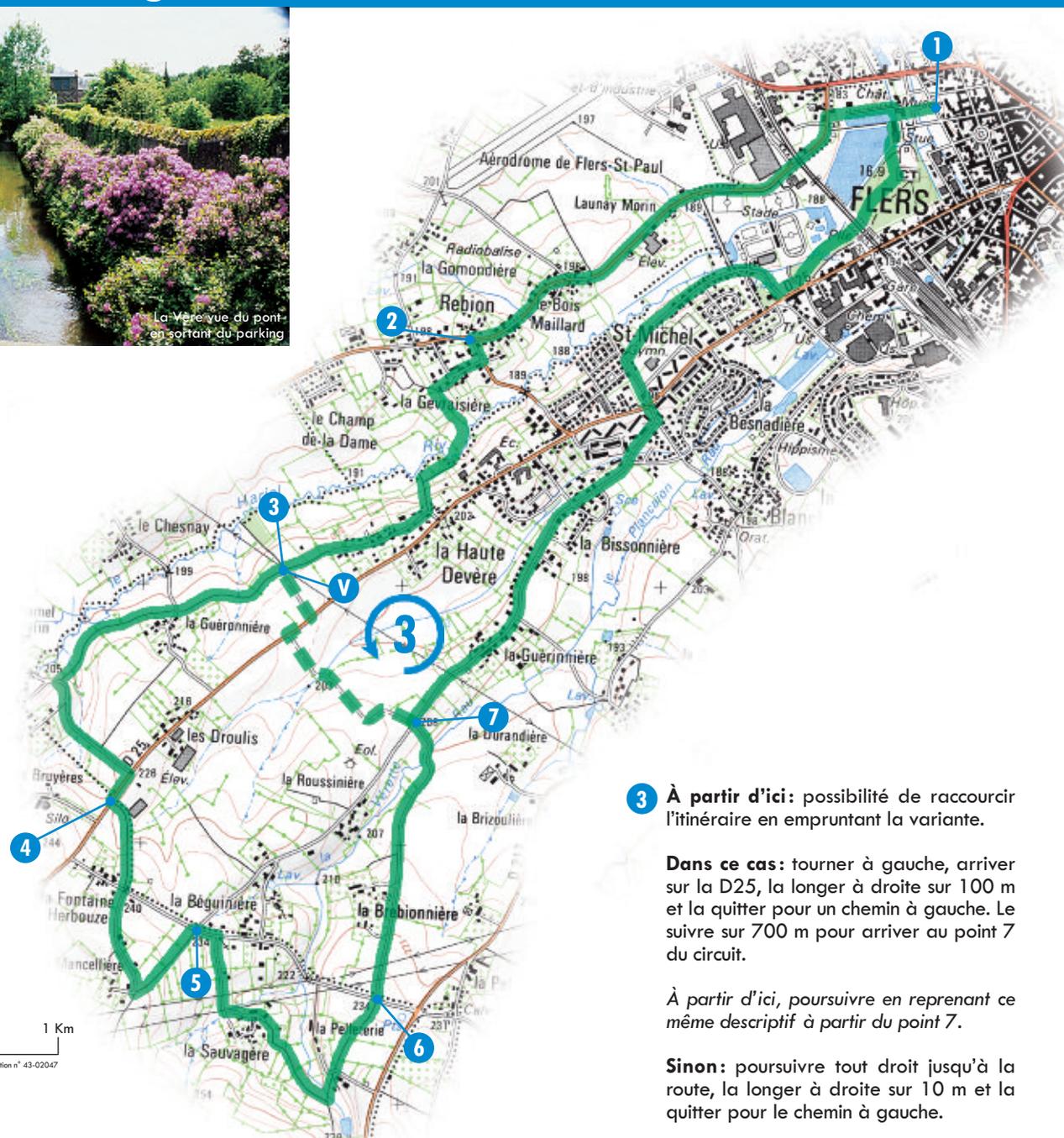
La Vierge vue du pont en sortant du parking



Suivre la route sur près de 1,8 km jusqu'à la sortie du hameau « Le Bois Maillard ».

- 2 À la sortie du hameau, tourner à gauche puis à droite dans le lotissement. Aller au bout du lotissement, prendre le chemin à gauche.

À la sortie du chemin, tourner à droite, traverser le hameau de « La Haute Devère » et poursuivre jusqu'au prochain chemin qui débouche à gauche. *Intersection avec la variante.*



- 4 Traverser une route et continuer jusqu'à La Mancellière. Tourner à gauche jusqu'à La Béguinière. *Intersection de circuits.*
- 5 Poursuivre jusqu'au calvaire, tourner à droite vers le hameau de « La Sauvagère » et plus loin, au niveau de la borne incendie, prendre le chemin en face. Rejoindre un carrefour en T, tourner à gauche et peu après dans le virage aller tout droit jusqu'à la route. *Intersection de circuits.*
- 6 Longer la route par la droite, dépasser « La Brebionnière » pour atteindre un carrefour.
- 7 (Sortant de la variante, tourner à gauche) sinon : à droite traverser le hameau de « La Bissonnière » pour rejoindre le quartier « Saint-Michel ». Prendre à gauche pour entrer dans le quartier. Parcourir 800 m avant de dépasser la rue du Hazé pour pénétrer sur la gauche par une grille dans le parc du château pour rejoindre 800 m plus loin par les allées le point de départ.

- 3 À partir d'ici : possibilité de raccourcir l'itinéraire en empruntant la variante.

**Dans ce cas :** tourner à gauche, arriver sur la D25, la longer à droite sur 100 m et la quitter pour un chemin à gauche. Le suivre sur 700 m pour arriver au point 7 du circuit.

À partir d'ici, poursuivre en reprenant ce même descriptif à partir du point 7.

**Sinon :** poursuivre tout droit jusqu'à la route, la longer à droite sur 10 m et la quitter pour le chemin à gauche.

